

Indicatif	Location	Situation
TV: —	Baie Comeau	En construction
CBJET	Chicoutimi	En service
—	Fermont	Prévue
CBFCT	Fort Chimo	Prévue
CBFGT	Fort George	En service
CBFHT	Fort Rupert	En construction
CBFWT	Nouveau-Comp- toir	En service
—	Poste-de-la- Baleine	Prévue
CBPBT	Schefferville	En service
CBSET-1	Sept-Iles	Prévue
—	Trois-Rivières	Prévue
Radio: —	Baie Comeau	En construction
CBMD	Chapais	En service
CBMF	Chibougamau	En service
CBJE-FM	Chicoutimi	En service
—	Fermont	Prévue
CBMP-FM	Fort George	En service
CBMQ-FM	Fort Rupert	En construction
CBMO	Lac Megantic	En service
—	Lebel-Sur- Quevillon	En service
CBMK	Maniwaki	En service
CBON	Nouveau-Comp- toir	En service
—	Quebec	En service
CBMW-FM	Sept-Iles	Prévue

D'autres stations de langue anglaise sont prévues pour la province de Québec. Comme d'habitude, les lieux seront rendus publics une fois que le CRTC aura fixé une date pour l'audience à la suite d'une demande de licence de la part de Radio-Canada. Cette catégorie comprend 27 autres stations de télévision et 26 autres stations de radio de langue anglaise.

LES STATIONS DE TÉLÉVISION ET DE RADIO DE RADIO-CANADA DANS LES PROVINCES AUTRES QUE LE QUÉBEC

Question n° 2445—M. Cossitt:

1. Quel a été le coût de construction réel ou prévu des stations de a) télévision, b) radio de langue française de la société Radio-Canada situées ailleurs qu'au Québec et actuellement en exploitation, en construction ou au stade de projet et quel en est le total combiné?

2. Quel est le coût annuel réel ou prévu des stations de a) télévision, b) radio de langue française de la société Radio-Canada situées ailleurs qu'au Québec et actuellement en exploitation, en construction ou au stade de projet et quel en est le total combiné?

3. a) Quel est le coût combiné de tous les projets des parties 1 et 2, b) combien de stations de (i) télévision (ii) radio de langue française cela comprend-il et de ces dernières, combien ont été construites, prévues, etc., depuis le 20 avril 1968?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1 et 2.

	Coût de construction réel ou prévu		Coût annuel réel ou prévu	
	a) TV	b) radio	a) TV	b) radio
En service	\$26,283,078	\$ 7,315,425	\$10,489,000	\$ 5,894,000
En construction	*3,637,450	1,911,790	98,574	65,295
Au stade de projet	9,038,891	3,571,800	616,455	694,140
Total	\$38,959,419	\$12,799,015	\$11,204,029	\$ 6,653,435

* Stations approuvées par le CRTC, mais non encore en service.

Questions au Feuilleton

3. a) Il est impossible de répondre sensément à cette question vu que les «coûts de construction» indiqués dans la partie 1 ci-dessus représentent des dépenses d'immobilisation qui ne se reproduisent pas, tandis que les coûts annuels se reproduisent. Par conséquent, la réponse est celle qui est donnée dans la partie 2. b) (i) 103; (ii) 120. Depuis le 20 avril 1968: TV—construites, 27; en construction, 7; prévues, 59. Radio—construites, 36; en construction, 11; prévues, 46.

LES TRAVAILLEURS AGRICOLES ÉTRANGERS

Question n° 2466—M. Demers:

1. En 1976, des jardiniers maraîchers du Québec ont-ils employé des travailleurs étrangers munis d'un permis de travail temporaire et, dans l'affirmative, quels sont a) le nom et adresse de ces jardiniers, b) le nombre d'employés visés?

2. A ce jour en 1977, des jardiniers maraîchers du Québec ont-ils été autorisés à faire venir des travailleurs étrangers munis d'un permis de travail temporaire et, dans l'affirmative, a) quels sont le nom et adresse de ces jardiniers, b) quand ont-ils présenté leur demande?

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Oui, en 1976 a) 2 jardiniers maraîchers (voir note 1), b) 32 ouvriers.

2. Oui, à ce jour en 1977 a) 2 jardiniers maraîchers (voir note 1), b) le 24 janvier 1977 et le 27 janvier 1977.

NOTE 1: Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration considère que les noms et adresses de ses clients doivent rester confidentiels.

[Traduction]

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, je soulève encore la question de privilège, mais il ne s'agit pas cette fois seulement des questions du député de Leeds (M. Cossitt) auxquelles on n'a pas encore répondu, car certaines de mes propres questions restent elles aussi sans réponse. L'autre jour, en réponse à la question de privilège que j'avais soulevée et à la motion sur laquelle elle était fondée, le secrétaire parlementaire a dit que ces réponses allaient être données à l'automne. Je ne vois pas au nom de quoi on y répondrait à l'automne plutôt qu'aujourd'hui. Si on veut répondre à ces questions, il faudrait le faire maintenant. S'il n'y a pas de réponse ou si le secrétaire parlementaire ou ses collègues trouvent qu'il est impossible de répondre à ces questions, ils devraient nous le faire savoir. Leur attitude frise l'obstruction et elle est ignoble car nous ne pouvons pas lire leurs pensées ni savoir ce qui se passe dans la tête du premier ministre. Si on ne répond pas aux questions du député de Leeds, c'est en réalité parce que quelqu'un ne l'aime pas. Je réprime cette attitude et je ne raterai pas une occasion de manifester ma réprobation.

● (1600)

Des voix: Bravo!

M. McCleave: Il faut que le secrétaire parlementaire nous donne une partie des réponses aux questions du député de Leeds dans le courant de la semaine prochaine, sinon je protesterai chaque fois qu'il voudra prendre la parole à la Chambre, au nom de tous les députés qui ont une question valable à poser.

Des voix: Bravo!